



Inscription à la Gymnastique Automne 2023 à Pont-Rouge

Lieu des cours : Centre communautaire 22 rue du Couvent, Pont-Rouge

GYMNASTIQUE RÉCRÉATIVE : 12 semaines		Début des cours samedi 18 septembre 2023
Culbute 4 ans	Samedi 10h15 à 11h15	Résident : 216 \$ Non-résident : 291,60 \$
ARABESQUE 5 ans	Samedi 9h à 10h Samedi 10h15 à 11h15 Samedi 11h30 à 12h30 Dimanche 12h30 à 13h30	
Équilibre 6-7 ans	Samedi 9h à 10h Samedi 13h à 14h Dimanche 12h30 à 13h30 Lundi 17h30 à 18h30	
RONDADE 8-9 ans	Samedi 9h à 10h30 Samedi 10h15 à 11h45 Samedi 12h30 à 14h Dimanche 13h30 à 15h Lundi 17h30 à 19h	Résident : 331 \$ Non-résident : 446,85 \$
FLIC FLAC 10-11 ans	Samedi 10h45 à 12h15 Samedi 12h à 13h30 Dimanche 13h30 à 15h Lundi 18h30 à 20h	
Avancé 9 ans et plus	Samedi 11h30 à 13h Samedi 12h45 à 14h15 Dimanche 13h30 à 15h Lundi 19h à 20h30	
GYMNASTIQUE SECTEUR COMPÉTITIF : 14 semaines		Début des cours lundi 11 septembre 2023
Compétitif régional	Horaire à déterminer (6 heures/semaine)	Résident : 602,00 \$ Non-résident : 812,70 \$
Pré-compétitif	Horaire à déterminer (3 heures/semaine)	Résident : 367,00 \$ Non-résident : 495,45 \$

▪ Coût résident : Pont-Rouge et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Coût non-résident : autre



PÉRIODE D'INSCRIPTION

- 21 au 27 août 2023 : Résidents de Pont-Rouge
- 28 août au 3 septembre 2023 : Enfants non-résidents de la ville de Pont-Rouge.
- Veuillez respecter les délais, sans quoi votre enfant perdra sa priorité. Les places s'envolent rapidement.
- Inscription et paiement par Internet : Vous devez vous rendre sur le site www.actigym.com et cliquer sur inscription en ligne QIDIGO. Seulement le paiement en ligne par carte de crédit est accepté.
- Nous confirmerons votre inscription par courriel quelques jours avant le début des cours.

POLITIQUE FAMILIALE

- Un rabais de 10 % sera accordé aux familles de 2 enfants ou plus qui sont inscrits au club ActiGym à la même session.

INSCRIPTION À UNE DEUXIÈME ACTIVITÉ

- Un rabais de 10 % sera accordé à ceux qui s'inscrivent à plus d'une activité pendant la même session.

AUCUN REMBOURSEMENT

Exception :

1. Si vous abandonner AVANT le début de l'activité, vous avez droit au remboursement et un montant de 15 \$ sera retenu pour des frais administratifs.
2. Si vous devez abandonner en raison d'une blessure (billet médical exigé), les cours manqués seront remboursés.

info@actigym.com